

On ne se le cachera pas, 500 mots c'est court pour expliquer toute la réflexion derrière le concept d'aménagement que nous vous proposons alors nous irons droit au but et l'on ne vous racontera pas d'histoire. Durant ces dernières semaines, nous avons travaillé pour créer un lieu répondant aux besoins décrits dans le PFT et même au-delà, mais nous savons que tout n'est pas résolu. Pour cela, il faudra du temps, des rencontres et des échanges afin de préciser vos besoins et les priorités de chacun, car selon nous, afin de créer un lieu inclusif il faut l'être dès la conception.

Ce lieu vivant et rassembleur, où l'âme de la forêt du parc du Millénaire et la fluidité de la Rivière-des-Prairies se mêlent à l'énergie collective de la communauté - la Place des Méandres - véritable cœur battant pour l'arrondissement.

Dans notre proposition, l'espace de rencontre et de rassemblement est là, intergénérationnel et universellement accessible. Il se divise en deux, le Parvis [1] le long du boulevard de Pierrefonds et l'Esplanade [2] entre le Complexe aquatique et la Mairie d'arrondissement.

Le Parvis est un cet îlot de fraîcheur pensé pour la préservation des arbres existants et accueillir les transplantés au centre duquel pourront se tenir marchés quatre-saisons, concerts et spectacles intimes sur la mini-scène [11], projection de film ou encore expositions. C'est ici qu'on retrouve les zones de détente [9] parfois agrémentées de brumisateurs [10] et l'aire de pique-nique [8] entourant les jeux d'eau [3] au centre qui se transforme en patinoire pour les petits l'hiver venu. Bixi [15], supports et station de réparation à vélos [14] y sont répartis stratégiquement en fonction des déplacements projetés.

L'Esplanade, grand espace modulable permet l'organisation d'événements communautaires, de marchés, de festivals ou de concerts sur la grande scène [17]. En hiver, elle offre un l'anneau de glace et la possibilité de stocker une partie de la neige. En dehors des périodes d'activités, elle offre un accès jusqu'aux stationnements [5] le long de l'hôtel de Ville, aux espaces de livraison [6] et permet les demi-tours aux véhicules de services et d'urgence [13]. Lors d'événements exceptionnels, elle pourra même se transformer en stationnement temporaire.

Enfin, pour faire face aux enjeux climatiques, les indices de réflexion solaires seront optimums, les matériaux durables, les plans indigènes à l'entretien limité et la gestion des eaux résiliente. Sur le Parvis, les espaces créés autour des arbres existants pourront accueillir un volume théorique de 100 m.cu et le travail de nivellement des surfaces de pavés unis perméables permettra de retenir 60 m.cu supplémentaire lors des grandes récurrences sans affecter la sécurité des piétons. Du côté de l'Esplanade, les différents jardins de pluie [4] permettront la rétention et l'infiltration de 255 m.cu.

Imaginons ensemble un lieu qui allie sérénité de la forêt et la fluidité de la rivière tout en servant de point de rencontre à la communauté.

[XX] : Les chiffres font référence à ceux indiqués sur la planche de présentation.